



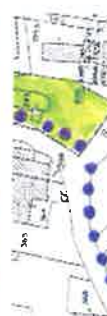
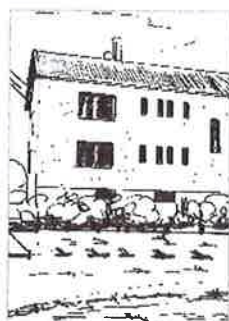
Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme
et de l'Environnement

ASSEMBLEE GENERALE

4 décembre 2002



Z.A.C BERCY visite du 05 avril 2001



I. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2001 - 2002

2002 : une année qui entérine les évolutions de 2001 dans une très grande continuité, mais qui s'achève avec le même point d'interrogation concernant la modernisation de notre financement.

Le rapport de l'Assemblée Générale, très tardive, de l'année dernière faisait le point des principales évolutions qui sont intervenues au cours de l'année 2001, l'année 2002 montrant une grande continuité, les chiffres traduisant bien ce qui a changé.

Le renforcement de l'équipe par l'embauche d'un architecte à temps plein suite au passage à mi-temps du directeur se traduit déjà sur le volume des actions auprès des collectivités ; l'embauche d'une deuxième secrétaire à mi-temps dans le cadre des 35 heures a permis enfin de faire une analyse financière de nos activités que je détaillerai tout à l'heure.

A- LA CONTINUITE DES ACTIONS :

1/ Les chartes environnement des communautés de communes :

Ces actions pluriannuelles, mais décalées dans le temps d'une Communauté de Communes à l'autre, arrivent progressivement à échéance avec la production de documents (et d'actions de sensibilisation) sur le patrimoine bâti (fiches conseils, itinéraires de découverte, exposition). On peut le découvrir dans la ligne des dépenses des Communautés de Communes qui sont passées de 2703 € en 2001 à 12465 € montant prévisionnel 2002, qui couvre essentiellement des coûts d'impression.

Une deuxième génération de demandes des Communautés de Communes prend le relais, avec des thématiques un peu différentes, plus axées sur le paysage. C'est probablement une évolution en profondeur des élus en faveur du « durable » mais aussi du C.A.U.E. à s'adapter au contexte et aborder des problématiques plus larges que celle du patrimoine et des paysages bâtis (où l'on aurait tendance à nous enfermer) pour faire suite à l'Atlas des paysages.

Les nouvelles conventions entérinent une certaine « normalisation » de l'approche globale des territoires. Les demandes sont plus ciblées, les délais beaucoup plus courts, les prolongements plus ouverts. Ainsi, en 2001, la Charte « Nord-Jura » qui regroupe 3 Communautés de Communes et 34 communes, nous demandait d'intervenir sur une approche paysagère et urbanistique de tous les villages (nous avons encadré un stage de 3 mois de 5 étudiants en fin d'étude et en assurons maintenant le prolongement) ; la Communauté de Communes du Val de Brenne, nous demandait de reprendre un dossier d'aménagement d'un parcours de découverte du patrimoine et des paysages.

En 2002, c'est le Syndicat Mixte de la Loue, sur les conseils du Conseil Régional, qui nous demandait, conjointement avec le C.A.U.E. du Doubs, de l'aider à monter le volet paysager de son contrat de rivière sur un délais de 6 mois ; dans le Jura, cela concernait les bassins versants de la Loue, de la Furieuse et de la Cuisance. On voit qu'il s'agit presque toujours d'assez vastes territoires dans des démarches un peu nouvelles (pour Jura-Nord il s'agissait de préparer le dossier A.T.S.R.).

Ce que l'on peut remarquer, c'est qu'en général, une approche générale aboutit à des propositions d'actions très ciblées et amène les élus à prendre de plus en plus naturellement à leur compte des actions (qui entrent complètement dans nos missions de base) sans qu'il y ait « forcing » des services de l'Etat. Globalement, nous sommes amenés de plus en plus souvent à faire des avenants à nos conventions, soit pour continuer une opération qui marche bien (conseils couleurs dans le Val d'Amour) ou pour mener telle action qui prolonge telle autre. Nous l'avons déjà expérimenté à l'époque où nous étions engagés dans le suivi des réalisations d'espaces publics : l'accompagnement continu des élus sur le long terme engendre des besoins de collaboration et d'assistance dans un contexte beaucoup plus porteur qui permet d'être plus ambitieux sur la qualité finale....

Quand c'est nécessaire, nous faisons intervenir un paysagiste extérieur mais nous devons vite combler cette lacune de notre équipe. Une solution provisoire semble se dessiner avec l'embauche par le C.A.U.E. 70 d'un paysagiste que nous pourrions partager, mais l'expérience montre que toute nouvelle compétence sur le terrain engendre des demandes nouvelles et que nous aurons vite besoin d'un professionnel à demeure.

2/Les nouvelles commandes des communes :

L'élément nouveau évoqué également l'année dernière, c'est le nombre à nouveau important des communes qui ont des projets de construction ou de restructuration de bâtiment, ce qui se traduit dans les « produits communes » qui sont passés de 9 757 € en 2001 à 32 243 € en 2002, le bilan recettes - dépenses (= 30 243 € en 2002) devenant presque égal à celui des communautés de communes. 2002 (34 440 €).

Cette évolution très significative quantitativement, s'explique de deux manières : après les élections municipales, des projets qui n'avaient pas vu le jour en fin de mandat ressortent ou, au contraire, de nouvelles équipes se lancent tout de suite sur des projets jugés urgents qu'elles souhaitent réaliser dans les meilleurs délais, (comme ceux qui concernent des mairies).

On peut aussi expliquer ce regain de projets communaux par la mise en place de l'intercommunalité et la volonté des pouvoirs publics qui, d'une certaine façon, ont amené les communes à reporter leurs projets pour les repenser dans une démarche plus communautaire, (notamment ceux qui concernaient les espaces publics), ou qui ont abouti à un transfert de compétence avec la programmation de projets communaux et maîtrise d'ouvrage intercommunale, (comme les restructurations d'écoles).

Il s'agit pour nous d'apporter une assistance à la maîtrise d'ouvrage publique pour la programmation et l'estimation de l'enveloppe financière afin que la collectivité puisse passer un marché de maîtrise d'œuvre dans les meilleures conditions. D'ailleurs, dans le cadre de nos conventions, nous proposons d'accompagner la collectivité jusqu'au choix du maître d'œuvre, mission qui est souvent retenue.

Il faut rappeler que cette mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage est prépondérante pour la qualité architecturale des constructions publiques et, je pense qu'en 2003, nous devrions développer des actions de formation à destination des élus.

3/ L'Atlas des paysages :

La continuité des actions déjà évoquée dans le cadre des chartes environnement, s'est traduite bien sûr dans l'édition de l'Atlas des paysages dont vous avez eu la primeur à notre Assemblée Générale 2001.

La communication autour de cette importante réalisation s'est matérialisée dans la carte régionale des itinéraires de découverte des paysages financée par le Conseil Régional et éditée à l'occasion des journées du patrimoine et surtout par la grande exposition qui pour des raisons de disponibilité du hall du Conseil Général n'a pu être inaugurée qu'en février 2002 ; Ce fut une belle manifestation. Comme je l'ai dit dans mon discours inaugural, la gestation fut longue, l'accouchement difficile, mais le « bébé » magnifique a reçu beaucoup d'éloges.

4 / La pédagogie :

Ce qui est également un peu nouveau et qui se dessinait déjà en 2001, c'est une montée en charge également des demandes en terme de pédagogie.

Depuis trois années, les C.A.U.E., au niveau régional, mènent des actions pédagogiques auprès des classes de cinquième de collège, dites « parcours diversifiés » avec l'aide financière de la D.R.A.C. : un poste emploi - jeune d'architecte a été créé au C.A.U.E. du Doubs (Karine Terral) qui aide les enseignants à monter leurs projets, intervient directement dans les classes, prépare et anime les journées de formation des enseignants, entretient des contacts réguliers avec le, rectorat et notamment la mission culturelle, etc... (cf.données en chiffres et tableau des coûts, zone grisée).

Ce type d'intervention tend à se généraliser dans les classes primaires et les lycées professionnels avec l'aide directe de l'Education Nationale auprès des écoles (600 € en moyenne par classe) impliquant une aide similaire des collectivités concernées. Il s'agit des classes« à P.A.C. »(à Parcours Artistique et Culturel).

Nous développons cette action parallèlement auprès de 3 classes du Pays des Lacs et de 2 autres des Hautes Combes, de manière un peu expérimentale avec l'objectif principal de créer des outils pédagogiques à destination des élèves et fiches pour les maîtres ; pour cela, nous avons entrepris un rapprochement avec les C.P.I.E. qui ont plus vocation que nous à intervenir dans les classes., notre rôle consistant principalement à définir le contenu.

C.P.I.E. et C.A.U.E. de Franche-Comté ensemble, nous avons fait une proposition au conseil Régional d'exploiter la très abondante matière de l'Atlas des paysages ; progressivement nous structurons un programme d'outils pédagogiques qui s'emboîtent pour appréhender les différentes échelles des territoires dans une vision plus globale et à long terme, dans le but également d'intéresser les collectivités au niveau où elles seront concernées..

B- LA REORGANISATION DE L'EQUIPE :

1/ Les architectes conseillers :

Le passage à mi-temps du directeur a été l'occasion de repenser le fonctionnement de l'équipe, notamment aux niveaux des architectes - conseillers.

Le directeur ne conservant plus qu'une petite partie d'intervention en tant qu'architecte, le département du jura a été divisé en 4 secteurs où chaque architecte remplit l'intégralité des missions de conseils, d'assistance (cf carte ci-jointe), sauf pour le Haut-Jura où le conseil aux particuliers, avis et conseils ponctuels aux collectivités sont assurés par Jean-Louis Vernay, les missions conventionnées y étant remplies par l'un ou l'autre des autres architectes selon leurs disponibilités, le directeur n'intervenant en appui qu'en cas de nécessité (animation de réunions importantes).

Cette nouvelle organisation a permis de démultiplier les offres de permanences pour le conseil aux particuliers qui, je le rappelle, sont assurés dans les locaux du C.A.U.E., avec visite sur place si nécessaire ; dans le cadre des actions conventionnées les conseils couleurs se font systématiquement sur place et coordonnés avec la collectivité concernée.

La « territorialisation » systématique des architectes – conseillers a permis de les rendre encore plus opérationnels grâce à une meilleure connaissance du terrain, des élus et des partenaires institutionnels locaux.

2/ La deuxième secrétaire à mi-temps :

Le passage aux 35 heures nous a amenés à créer un 2^e poste de secrétaire à mi-temps qui a été pourvu en mars 2002. Son premier travail a consisté à préparer un questionnaire destinés aux membres du CA que j'ai convoqués au mois de mai 2002 pour faire le point sur les actions du C.A.U.E. et engager un débat sur les orientations qu'il conviendrait de prendre.

Le questionnaire, thème par thème, ne quantifiant, ni en heures ni en coût les actions engagées ces dernières années, les participants ont souhaité connaître les chiffres pour pouvoir entamer sérieusement le débat.

Dans ce but, notre nouvelle secrétaire a dépouillé les fiches 2001 d'emploi du temps que tout le personnel du C.A.U.E. remplit jour par jour depuis plusieurs années mais qui n'étaient pas exploitées faute de personnel. Avec le directeur, nous avons établi différents tableaux analytiques et nous avons opté pour celui qui permet de chiffrer, au plus près du réel, l'ensemble de nos actions réparties dans 3 grands chapitres :

- Le fonctionnement pur
- Les actions générales
- Les actions spécifiques liées aux communes et communautés de communes

Un coût horaire moyen a été établi pour chaque ligne d'action en additionnant le coût moyen horaire en frais de personnel (au prorata des coûts horaires des personnels concernés et le coût moyen horaires des dépenses (au prorata des heures). Le compte de résultat 2001 et le budget prévisionnel 2002 ont été établis sur la même trame pour une plus grande cohérence.

Pour la première fois, nous avons une vision claire du poids relatif de nos principales actions ainsi que de l'utilisation de la T.D. C.A.U.E., ce que nous pourrons avoir chaque année et qui constituera, par comparaison, un tableau de bord précis et un outil précieux pour éclairer nos décisions quant aux orientations que nous souhaiterons prendre .

Je propose que nous prévoyions ce débat pour le printemps de l'année prochaine à partir d'une analyse encore plus précise des chiffres de 2002 car nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de mieux renseigner les fiches emploi du temps : en effet, la case « divers » des missions de base est actuellement un fourre-tout trop conséquent, d'une part ; d'autre part, il apparaît que pour les « actions spécifiques » auprès des communes et communautés de communes, la contribution versée moyenne s'élève en moyenne à 50 % environ du coût global, ce qui signifie que nous avons passé beaucoup plus de temps que prévu initialement.

Une première analyse montre que chaque action conventionnée induit un travail complémentaire de suivi ou de conseil qui déborde de la mission initiale et qu'il conviendrait de classer dans les missions de base (conseils aux communes et communautés de communes) à moins de les conventionner par avenant. C'est en particulier sur ce point que nous aurons à débattre et statuer sur le montant de contribution en y incluant la façon de faire jouer la solidarité entre collectivités, grosses et petites, riches et pauvres.

3/ La modernisation et mise en réseau du matériel informatique :

L'équipement de nouveaux postes informatiques, l'achat et la diversification des logiciels ainsi que la mise en réseau avec serveur, nous a permis d'avoir une installation plus performante à tous points de vue et de mieux exploiter les compétences respectives.

C- L'EMBEILLIE FINANCIERE 2001

Comme prévu, la TDCAUE 2001 est redescendue à un niveau plus normal néanmoins assez élevé. Les chiffres connus calculés sur les permis de construire qui s'appliquent à 2002, ainsi qu'à 2003, sont en constante et régulière progression, d'environ 15 000 € par an depuis 4 années. Il reste à connaître les trois derniers mois de 2002 pour savoir si le taux réducteur reste proche des 4% de l'année 2001 ou si on a bénéficié encore cette année là d'un résidu de taxes en retard, ce qui impliquerait qu'il augmente un peu... (cf courbes comparées de la TDCAUE calculée et perçue).

D- LES « CHANTIERS NATIONAUX »

1/ La Convention Collective Nationale :

Elle a été au point mort le temps qu'une Assemblée Générale Extraordinaire modifie les statuts de la Fédération ; lors de l'Assemblée Générale du 23 octobre dernier, le président a annoncé la reprise de la négociation sur les points d'achoppement entre les présidents mandatés et les représentants des syndicats représentatifs. La date limite de signature se situe au milieu de l'année 2003. Affaire encore à suivre.

2/ La Loi sur l'Architecture :

Les négociations concernant les C.A.U.E. repartent sur les mêmes bases entérinées par le sous groupe de travail, à savoir : la reconnaissance des missions élargies des C.A.U.E., notamment auprès des collectivités, en regard de l'évolution du contexte législatif récent (Loi S.R.U., Chevènement et Voynet).

3/ La modernisation du financement :

Le contexte politique préélectoral n'a pas permis d'adopter la proposition de remplacement de la T.D.C.A.U.E. par une T.A.T.F.B. (Taxe Additionnelle à la Taxe sur le Foncier Bâti) dans la loi de finances 2002, du fait également de l'opposition de principe de BERCY et d'un avis réservé de l'Association des Départements de France, certains Présidents de Conseils Généraux craignant une reprise en main des C.A.U.E. par l'Etat.

La Fédération a décidé de representer la T.A.T.F.B. pour la loi de finances 2003, après avoir à nouveau rencontré les représentants nationaux des instances concernées (Assemblée Générale, Sénat, A.D.F. et A.M.F.), l'Etat devant en principe trouver une solution, éventuellement différente, en conservant une cotisation nationale qui permette la péréquation nécessaire pour assurer aux C.A.U.E. des départements ruraux un budget minimum estimé à 500 000 €...

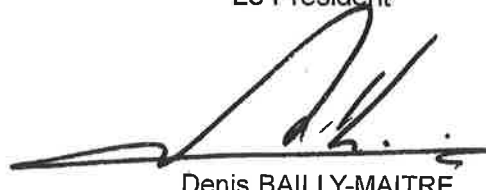
Depuis que le C.A.U.E. existe, nous avons appris la patience. Mais je vous promets que nous n'attendrons pas la fin de 2003 pour nous réunir à nouveau et pouvoir parler de l'avenir avec résolution.

Je vais demander à notre directeur de vous présenter et commenter plus en détail les éléments chiffrés avant de soumettre ce rapport moral et financier à votre approbation

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et vous invite au verre de l'amitié.

Lons le Saunier, le 4 décembre 2002

Le Président



Denis BAILLY-MAITRE

II. LES ACTIVITES 2001 EN CHIFFRES

A - CONSEILS AUX PARTICULIERS ET AVIS SUR P.C. : 524

1/ Avis sur P.C. : 180 dossiers, dont :

- Avis favorable : 66 %
 - sans réserves : 25 %
 - avec recommandations mineures : 41 %
- Avis défavorable avec invitation à consulter le C.A.U.E. : 33,5 %
 - Avis réservé (nécessitant des modifications substantielles) : 23,5 %
 - Avis défavorable globalement : 10 %
- Sans avis (dossiers trop succincts) : 0,5 %

2 / Consultations particuliers : 344, dont :

concernent des constructions anciennes : 48 %

- Rénovations : 19,5 %
- Extensions : 18 %
- Conseils couleurs, sur place : 10,5 %

concernent des projets de construction : 31,5 %

- Maisons individuelles (1 sur 4 en bois) : 21,5 %
- Bâtiments agricoles : 6 %
- Bâtiments industriels : 1 %
- Lotissements : 3 %

conseils téléphoniques : 20,5 %

B - CONSEILS, ASSISTANCE, PILOTAGE des COLLECTIVITES : 68

1 / Conseils - Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Publique Communes : 47

12 - *Conseils ponctuels* : Villeneuve sous Pymont, Frontenay, Passenans, Tassenières, Marigny, Supt, Rosay, Esserval-Tartre, Orbagna, Le Frasnois, La Mouille, Aromas

7- *Restructuration ou création de bâtiments communaux* : Fort du Pasne, Lavans les Saint Claude, le Pin, Voiteur (Collège privé), Pratz, Revigny, Longchaumois

14 - *Espaces publics, embellissement* : Fontenu, Authume, Clairvaux les Lacs, Peseux, Longchaumois, Perrigny, Revigny, Nozeroy, Amange, Grédisans, Villers-Farlay, Cramans, Champagne sur Loue, Balanod.

3 - *Réunions publiques* : Lavigny, Saint Laurent en Grandvaux, Savigna

5 - *Zones INA, d'activité, lotissements* : Domblans, Beaufort, les Arsures, Cernon, Poids de Fiole

6 - *Jury de concours, sélection de Maîtres d'Oeuvre* : Communauté de Communes du Clairvaux-les-Lacs les 15 janvier, 9 novembre et 3 décembre ; Conseil général le 13 février ; l'OPAC de Montmorot les 20 avril et 23 août ; Lavans les Saint Claude (1) les 24 septembre et 3 octobre , Lavans les Saint Claude (2) les 5 novembre et 3 décembre.

2 / Actions de partenariat Communautés de Communes (pluriannuelles) : 13

3 - *Opérations façades* : Montmorot, Tavaux, Val d'Amour,

6 - *Chartes Environnement* : Val d'Amour, Pays des Lacs, Haute Vallée de l'Ain, Jura Nord (Nord Jura, Nord Ouest Jura, Jura entre Serre et Chaux), Comité Mixte de la Loue, Val de Brenne.

2 - *Requalification d'abords* de restaurants P.N.R. (fin) et des Coopératives Laitières (F.D.C.L.).

1 - *Guide méthodologique* : traversées de villages P.N.R. (en cours)

1 - *Outils pédagogiques* : P.N.R. Hautes Combes.

3 / Comités de pilotage ou techniques : 8

Hautes Combes, Haute Vallée de L'Ain, Pays des Lacs, Nord-Jura, F.D.C.L., Atlas des Paysages, Loges du Jura (CDT), 1% paysage A39.

C - SENSIBILISATION – FORMATION

1 - Voyages d'Architecture :

- 5 avril , Paris : Z.A.C. Bercy et Rive Droite (26 participants).
- 4,5 et 6 octobre, Marseille : (40 participants).

2 - Exposition « Atlas des Paysages » les 15 et 16 novembre à Arc et Senans

3 - Animations ou encadrement de stages :

- 16 mai : Coteaux de la Haute Seille : « architecture et paysage »
- 10 septembre : Amis de Chevreux : « architecture et paysage »
- d'avril à septembre : encadrement d'une étudiante en D.E.S.S. à l'Ecole du Paysage d'Angers : « Typologie du végétal des bourgs » ; Jury de soutenance à Angers le 26 septembre.
- d'avril à juin : encadrement d'un groupe de 5 étudiants stagiaires du C.E.S.A. de Tours : « Analyse urbanistique et paysagère de 34 communes » ; Jury de soutenance de diplôme à Tours le 26 septembre
- 11 octobre et 15 novembre : C.F.P.P.A. : gîtes et chambres d'hôtes (12 personnes) « architecture - patrimoine » et « réglementation – procédures ».

D - PEDAGOGIE

Parcours diversifiés (collèges) par Karine TERRAL

- Collège Jules Grévy à Poligny
- Collège Gustave Eiffel à Fraisans
- Collège de l'Arc à Dole
- Collège Maryse Bastié à Dole
- Formation des Enseignants : 8 journées (au niveau régional)
- Carrefour des Métiers : 13 avril et 8 juin au Collège Saint Exupéry à Lons le Saunier
- Classes à P.A.C. (Parcours Artistique et Culturel) :
 - Pays des Lacs : 3 classes
 - Hautes Combes (P.N.R.) : 2 classes
 - Montage avec I.D.E.N. de Saint Claude

E - SUIVI DE GROUPES DE TRAVAIL OU ATELIERS

- D.D.E. :
- Lotissements
- Filière Bois
- Fédération Nationale des C.A.U.E. :
- Pôle Pédagogique (Karine Terral) : 2 jours / mois
- Commission Technique Permanente (1 directeur par Région) : 4 journées à Paris.
- Commission fiscalité et conventions : 3 journées
- Université Ouverte : Comité de programmation
- Chambre de métiers : projet Porte An 2000
- Pédagogie :
- Atelier du Patrimoine (Karine Terral)
- Mission Culturelle du Rectorat (Karine Terral)

F - REALISATIONS SPECIFIQUES

- Edition de l'Atlas des Paysages
- Exposition « Paysages du Jura » :
Présentation reportée début 2002 au Conseil Général du Jura
- Itinéraires des paysages : Carte régionale réalisée par les C.A.U.E. 25, 39 70 et le Conseil Général du Territoire de Belfort
- Edition de fiches :
- Nord Jura : 34 communes (rendu étudiants C.E.S.A.)
- Val d'Amour : sensibilisation au patrimoine bâti
- Le Végétal dans le Jura : rendu étudiante paysagiste
- Catalogue documentaire du C.A.U.E.
- Catalogue thématique du paysage
 - Acquisition CNL

G - FORMATION PERMANENTE DE L'EQUIPE

- CNDB, techniques construction bois le 19 janvier (fin de cycle), 2 architectes.
- CRDA : CTE (Contrat Territoriaux d'Exploitation) les 12 et 25 janvier, 27 février et 27 mars, 3 architectes.
(auto formation entre architectes, écologue, paysagiste, agriculteurs)
- D.D.E. :
- Loi SRU : 1 journée à Montciel à Lons le Saunier le 19 janvier, 1 architecte
- Atelier du Triangle : application de la politique de l'Etat les 21 et 27 mars, le 10 avril, les 3 et 22 mai, 3 architectes selon le lieu.
- ADEME : HQE le 2 février, 1 architecte
- P.N.R. : journée sur les enduits le 3 avril, 2 architectes
- Arc et Senans : Colloque « Le jardin et la nature dans la Cité » les 7 et 8 juin, 3 personnes
- Arc et Senans : Colloque les Atlas des Paysages les 15 et 16 novembre, 3 architectes
- Loi M.O.P. à Lure (C.A.U.E. 70) le 19 septembre, 1 architecte.
- Formation interne :
- Les conseils aux particuliers : 2 demi-journées, 2 architectes
- Passage aux 35 heures : 7 réunions pour toute l'équipe

III. RESULTAT 2001 ET PREVISIONS 2002

	Prévision 2001	Résultat 2001	%	Prévision 2002	
A/ PRODUITS D'EXPLOITATION	315 843,86	294 163,27	100%	339 324,97	100%
I- Fonctionnement	237 027,73	244 560,93	83%	244 519,14	72%
TD CAUE	215 258,01	226 072,74		229 019,14	
Emploi jeune	18 110,94	15 212,97		12 000,00	
Cotisations	3 658,78	3 275,22		3 500,00	
II- Actions générales	21 647,75	18 121,61	6%	15 658,08	5%
1- Exposition (Consiel Général)	2 134,28	2 134,29		1 000,00	
2- Caisse Nationale du Livre	914,69	914,69		914,00	
3- Voyages (particuliers)	10 976,33	10 499,16		11 000,00	
4- Atlas des paysages (Région)	4 573,47	4 573,47			
5- Pédagogie (PNR)	3 048,98			2744,08	
II- Autres actions	57 168,38	31 480,73	11%	79 147,75	23%
6- Communes	9 146,94	9 756,74		32243,31	
7- Communautés de Communes	48 021,44	33 615,01		46 904,44	
PNR guide	4 573,47	1 524,49		3048,98	
Val d'Amour	4 573,47	4 573,47		3557,85	
Pays des Lacs	12 195,92	6 860,21		16007,15	
Haute vallée de l'Ain	10 671,43	7 317,55		6097,96	
Serre et Chaux				7927,35	
Jura Nord	10 671,43	10 671,43			
FDCL	5 335,72	2 667,86		3555,86	
Val de Brenne				2134,29	
Comité de rivière Loue				4 575,00	
7- bis régularisation Haute vallée de l'Ain		-11 891,02			
B/ CHARGES D'EXPLOITATION	315 843,86	306 744,09	100%	339 324,97	100%
I- Fonctionnement	44 869,53	49 155,51	16%	41 530,00	12%
a- général	34 536,53	36 722,67	12%	30 960,00	9%
Electricité	2 286,74	2 496,74		2 500,00	
Petit matériel	304,90	648,17		650,00	
Fournitures administratives	6 860,21	8 617,13		900,00	
Location immobilière	4 954,59	5 002,97		5 050,00	
Entretien	990,92	565,07		600,00	
Assurances	1 067,14	452,99		450,00	
Honoraires (comptable)	2 591,63	2 519,99		2 520,00	
Réceptions internes	228,67	875,59		850,00	
Dons, pourboires	121,96				
Formation	2 680,05	1 330,78		1 500,00	
Cotisations	3 811,22	4 074,75		4 940,00	
FN CAUE	2 591,63	2 850,43		2 490,00	
PRP	1 219,59	1 224,32		2 450,00	
Dotation aux amortissements	8 638,50	11 228,17		11 000,00	
Régularisation ex. ant.		-1 089,68			
b- missions	10 333,00	12 432,84	4%	10 570,00	3%
Fournitures	5 488,16	5 240,32		5 620,00	
Pellicules	1 067,14	758,73		800,00	

Développement photos	228,67	188,00		200,00	
Cadastre		35,86		50,00	
Photocopies		26,91		50,00	
Documentation diverse	533,57	638,78		650,00	
Abonnements	762,25	361,17		370,00	
Timbres	914,69	982,71		1 000,00	
Téléphone	1 981,84	2 248,16		2 500,00	
Voiture de service	2 863,00	3 919,76		2 150,00	
Leasing	1 859,88	1 940,83			
Entretien	762,25	1 241,18		1 500,00	
Carte grise	240,87	137,20			
Assurance		529,77		550,00	
Assurance affaires		70,78		100,00	
Autres	1 981,84	3 272,76		2 800,00	
Pédagogie		405,25		1 000,00	
Mission du personnel	1 372,04	1 607,77		1 800,00	
CTP (FN CAUE)	609,80	1 259,74			
II- Actions générales	31 644,64	30 975,70	10%	19 000,00	6%
1- Exposition	4 573,47	6 043,15		5 000,00	
2- Achat livres (CNL)	1 981,84	2 089,37		2 000,00	
3- Voyages	10 976,33	10 796,14		11 000,00	
4- Atlas des Paysages	10 301,77	9 323,02			
5- Pédagogie	1 524,49			1 000,00	
6- Stagiaire : "le végétal"	2 286,74	2 724,02			
III- Autres actions	7 622,45	3 581,65	1%	14 464,97	4%
1- Communes		878,39		2 000,00	
2- Communautés de Communes	7 622,45	2 703,26		12 464,97	
PNR (guide)		9,76		2 951,42	
Val d'Amour		291,86		1 454,34	
Pays des Lacs		147,70		3 357,27	
Sidanep		821,36			
Serre et Chaux		90,71		1 000,00	
Jura Nord		1 232,94			
FDCL		108,93		200,00	
Val de Brenne				50,00	
Comité de rivière Loue				3 451,94	
IV- Frais de personnel	231 707,24	223 031,23	73%	264 330,00	78%
Salaires	125 374,07	121 262,76		144 990,00	
Charges sociales	96 576,43	93 084,05		108 742,00	
Taxe sur salaires	9 756,74	8 684,42		10 598,00	
C- RESULTAT	0,00	-12 580,82	-4%	0,00	0%
D- REPORT A NOUVEAU	911 585,43	899 004,61		899 004,61	

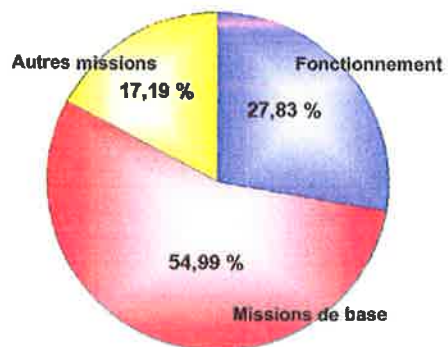
IV. ANALYSE DES COUTS 2001

	Direction	Secrétariat		Documen- tation	Soit en %	Recettes affectées (en)	Soit en %	Recettes non affectées TD(+cot+déf) (en)	Soit en %	% de TD CAUE	% de l' action par TDCAUE
		Monique									
1 Fonctionnement	868,00	538,50		86,00		2 555,78	3,66%	67 323,99	96,34%	27,83	96,34
Administration gestion	346,00	483,00						27 522,80	39,39%	11,38	100,00
Réunions internes	250,00	43,50		76,00				19 937,03	28,53%	8,24	100,00
Représentation	272,00							14 021,60	20,07%	5,80	100,00
Formation		12,00		10,00				4 812,75	6,89%	1,99	100,00
Divers						2 555,78	3,66%	1 029,81	1,47%	0,43	28,72
2 Missions de base		340,50		1 383,00	7,17%	12 832,89	8,17%	133 031,84	84,67%	54,99	84,67
Conseils aux particuliers					0,49%			17 548,94	11,17%	7,25	95,84
Conseils aux communes								17 760,75	11,30%	7,34	100,00
Conseils aux Communautés de Communes											
Sensibilisation				313,00	6,68%	2 134,29	1,36%	6 082,19	3,87%	2,51	32,50
Formation								5 646,73	3,59%	2,33	100,00
Pédagogie								9 415,93	5,99%	3,89	100,00
Documentation				741,50		914,69	0,58%	20 818,68	13,25%	8,61	95,79
Secrétariat		340,50		312,00				22 472,94	14,30%	9,29	100,00
Divers				16,50		9 783,91	6,23%	33 285,70	21,18%	13,76	77,28
3 Autres Missions (convention)					38,52%	7 446,75	9,34%	41 577,90	52,14%	17,19	52,14
Communes					11,28%	1 210,95	1,52%	13 586,02	17,04%	5,62	57,10
Communautés de communes					27,24%	6 235,80	7,82%	27 991,89	35,10%	11,57	50,03
Divers											
TOTAL	868,00	879,00		1 469,00	13,69%	22 835,42	7,44%	241 933,73	78,87%	100,00	

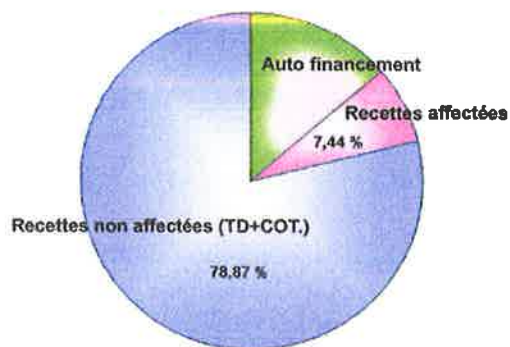
* coût heure = 32,48945

IV. BUDGET DU CAUE

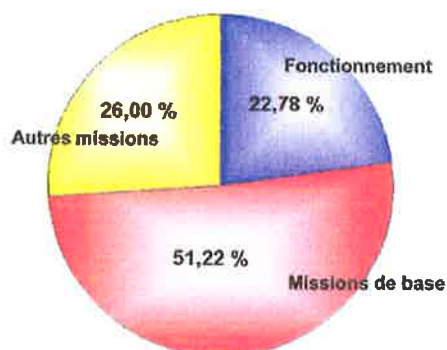
REPARTITION DES DEPENSES



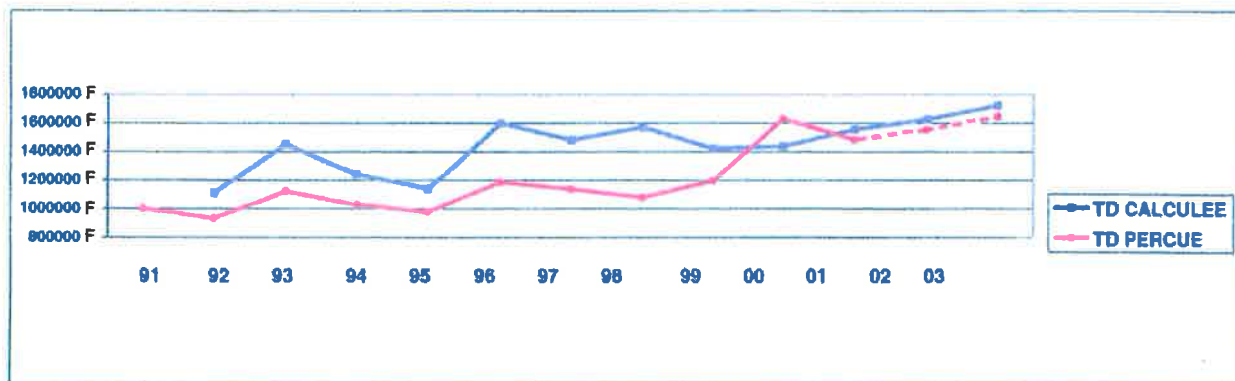
DETAIL DES RECETTES



AFFECTATION DE LA TD CAUE

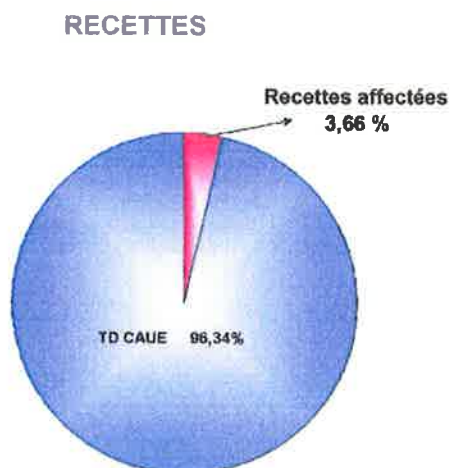
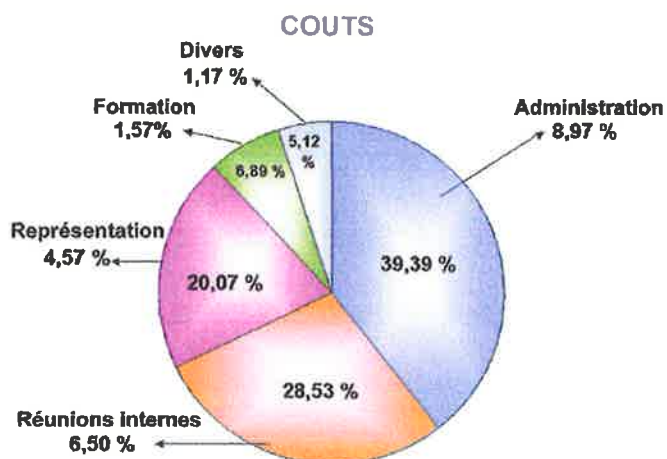


EVOLUTION DE LA TD DE 1991 à 2003

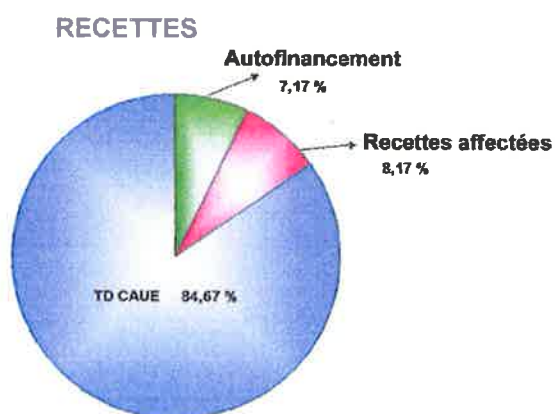
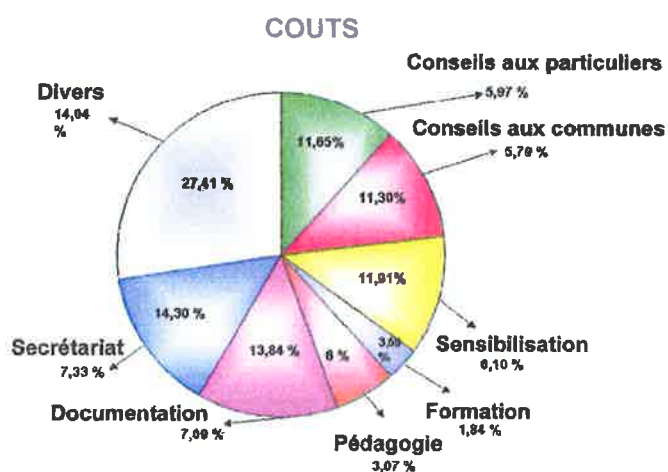


V. ANALYSE DES COUTS

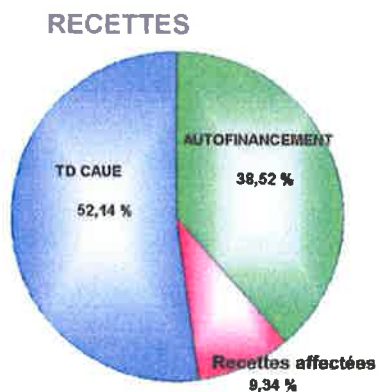
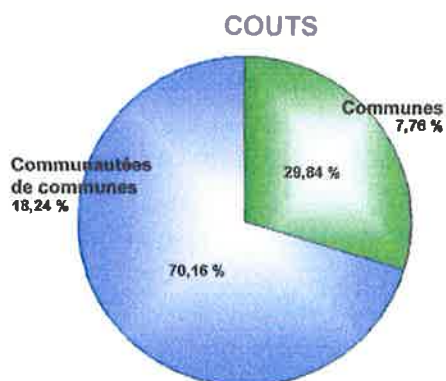
1/ FONCTIONNEMENT



2/ MISSIONS DE BASE



3/ AUTRES MISSIONS



VI. SECTEURS D'INTERVENTION DES ARCHITECTES CONSEILLERS

